

Conseil général de Juriens

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil général de Juriens
du 10 octobre 2024

Présidence : Gilles FLACTION
Secrétaire : Sabine HAUTIER

Point 5 de l'ordre du jour : arrêté d'imposition 2025-2026 (préavis 2021-2026-26) ;

rappel des conclusions du préavis :

La Municipalité prie le Conseil général de bien vouloir voter les conclusions suivantes :
Le Conseil général de Juriens :

- vu le préavis municipal No 2021-2026 -26 du 20 août 2024,
- entendu le rapport de la commission de gestion-finances chargée d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour

DECIDE

L'arrêté d'imposition au taux de 79% est adopté pour les années 2025-2026.

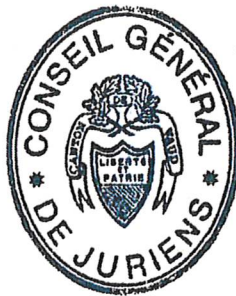
Le Conseil général **accepte à la majorité absolue** le préavis 2021-2026-26 tel que présenté avec 40 avis favorables, 1 avis contraire et 4 abstentions.

Extrait conforme classé dans le livre des procès-verbaux du Conseil général de Juriens, l'atteste

Le Président :

Gilles FLACTION

Juriens, le 14 octobre 2024



La secrétaire

Sabine HAUTIER